



Conditions générales de vente (C.G.V)

Prix et facturation

Les formations de JD Formation sont entièrement personnalisées en fonction des besoins des bénéficiaires. Par conséquent, aucune grille tarifaire n'est présentée. Toute demande de formation fait l'objet d'une proposition sur-mesure, établie sous forme de devis précis.

Les factures sont émises au cours de la formation et envoyées directement au client ou à l'organisme de gestion des fonds de formation si un accord de prise en charge a été préalablement obtenu. En cas de non-règlement par cet organisme, la facture reste due par le client.

»

Garantie de satisfaction

Si une formation ne correspond pas aux attentes du ou des participants, ceux-ci peuvent le signaler au formateur avant la fin de la première matinée de la première séance de formation initialement prévue. Ils auront alors la possibilité de s'inscrire à une autre formation de leur choix, en fonction des disponibilités dans notre planning. Dans ce cas, aucun remboursement n'est effectué, mais la formation initiale sera reportée sans frais supplémentaires.

Délais d'accès aux formations

Avant le début de chaque formation, le stagiaire s'engage à coopérer aux étapes préparatoires, comprenant :

- Un entretien individuel permettant d'évaluer les attentes et les besoins spécifiques de l'apprenant ou de l'entreprise.
- Un test de positionnement visant à analyser le niveau initial et à ajuster le programme pédagogique en conséquence.

Pour les formations sans pré-requis particuliers, une entrée en formation peut être envisagée rapidement, sous réserve de disponibilités.

Annulation et abandon

- Toute annulation effectuée au moins 30 jours avant le début de la formation donnera lieu à un dédit forfaitaire de 150 euros.
- Une annulation moins de 30 jours avant le début de la formation entraînera une facturation de 100 % des coûts pédagogiques prévus.
- En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, l'action reste due en totalité. Les heures non effectuées ne peuvent être imputées sur l'obligation de participation à la Formation Professionnelle Continue.
- Toute dégradation des locaux ou des équipements due à un non-respect des règles disciplinaires pourra faire l'objet de conséquences financières, incluant le remboursement des frais de réparation ou de remplacement.



Propriété intellectuelle

Les supports de formation (présentations, documents, vidéos) fournis par JD Formation sont protégés par le droit d'auteur et enregistrés auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle). Toute reproduction, diffusion ou utilisation commerciale non autorisée de ces supports est formellement interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Communication et acceptation des règles

Le présent règlement est remis à chaque participant avant le début de la formation. Chaque stagiaire doit signer un document attestant de sa prise de connaissance et de son acceptation des règles établies. Cette condition est obligatoire pour accéder aux sessions de formation.

Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute procédure judiciaire. À défaut, seul le tribunal de commerce du lieu de siège social de JD Formation sera compétent.

Accessibilité

JD Formation s'efforce de garantir des conditions d'accueil adaptées aux publics en situation de handicap. Pour toute demande spécifique, les apprenants ou entreprises sont invités à nous contacter en amont afin d'évaluer les adaptations nécessaires.

Mis à jour le 14/01/2025